

Nouvelles patoisantes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **81 (1954)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles patoisantes

— Les obsèques du grand patoisant Fernand Ruffieux, vice-président de la *Bal'éthêla*, se sont déroulées à Bulle et à Crésuz. Les autorités, le corps enseignant, la presse, le Costume, les Patoisants, étaient représentés en masse. C'est le capitaine Joseph Yerly, ancien député à Treyvaux et membre du comité de la *Bal'éthêla*, qui prononça l'hommage funèbre, en patois comme il se doit.

— Le Jorat a été endeuillé par le départ, à l'âge de septante-six ans, de M. Jules Fawer, ancien municipal à Ferlens. Citoyen aimé et paysan « de sorte », il fut toujours un fervent patoisant. A sa famille, et notamment à M. le syndic Eugène Emery, les condoléances des Amis du patois vaudois.

— Mme Elise Tissot a fêté à Lausanne, le 3 février, son nonantième anniversaire ; M. le syndic lui a apporté les félicitations, les vœux et une gentille attention de la part de la Municipalité. Native de Savigny, Mme Tissot s'exprime avec facilité et grand plaisir en vieux parler vaudois. Santé et conservation à cette patoisante.

— Rougemont vient de célébrer la reconstruction, dans le plus pur style du cru, de ses chalets détruits par le feu. Ce fut l'occasion d'un magnifique cortège folklorique, dans lequel on remarqua tout particulièrement le groupe des Patoisants, représentant l'ancien costume et le vieux langage.

— Enfant de Chapelle où ses parents tenaient magasin et bureau de poste, Alfred Jatton repose au cimetière de son cher village. Il avait atteint le bel âge de 81 ans, après avoir été régent à Seigneux pendant cinq ans et vingt ans à St-Cierges. En 1907, il conquiert brillamment son diplôme de maître de primaire supérieure. Il était rentré à Chapelle où son épouse succédait à sa mère à la poste.

C'était un bon patoisant, doué d'une mémoire exceptionnelle.

Amis du patois de Savigny-Forel

Cette section d'ancien langage, qui compte actuellement 60 membres, a tenu deux séances en février. Une à Savigny le dimanche 7, avec partie administrative et la seconde à Forel le 28, cette dernière par un temps exécrable.

A Savigny, une trentaine de membres étaient présents, dont quelques nouveaux, venus de Lausanne. Le président Lucien Fontannaz a présenté un rapport d'activité complet, depuis la fondation de l'Amicale, et cela dans un excellent patois du Jorat. Le secrétaire O. Pasche lut le procès-verbal et fit part d'intéressantes communications concernant le mouvement patoisant.

Les comptes sont présentés par M. Ami Cordey et accusent un boni d'exercice de 174 francs sur 670 francs de recettes. Mme Ida Chappuis, de la commission des comptes, propose l'adoption de ceux-ci, ce qui est fait.

La section regrette le départ du comité des deux excellents membres de Forel : Constant Richard et Robert Noverraz, qui d'ailleurs n'ont pu venir. Sont désignés pour les remplacer : Lucien Crot et Jules Gilliéron, les deux à Forel.

La cotisation reste fixée à 5 fr. par an 2 fr. 50 pour les épouses des membres.

Cette partie, lestement enlevée, permit ensuite à plusieurs assistants d'apporter les productions coutumières, en *vilho dévesâ*. Et le répertoire en est infini, toujours des nouvelles, ou inédites, qu'il faudrait pouvoir toutes garder pour la postérité.

* * *

Ce fut une séance plus restreinte à Forel, à cause du mauvais temps. Toutefois 20 personnes étaient présentes, dont trois dames et deux jeunes hommes, ce qui fit plaisir.

Le président Fontannaz s'était fait excuser et avait demandé à Lucien Crot de